

# **RALLYE**

**Paris, le 30 juillet 2010**

## **RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

**Article 222-4 du Règlement Général de l'AMF**

## TABLE DES MATIERES

<b>1- ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL</b>	<b>2</b>
<b>2- RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE</b>	<b>3</b>
<b>3- ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2010</b>	<b>9</b>
<b>4- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2010</b>	<b>32</b>

## **1 - ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du groupe Rallye, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice et des principales transactions entre parties liées.

Paris, le 30 juillet 2010

Jean-Charles NAOURI  
Président Directeur Général

## 2 - RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

### Faits marquants du premier semestre 2010 et événements postérieurs au 30 juin 2010

#### Rallye

#### Placement réussi d'un emprunt obligataire Rallye de 500 millions d'euros à 4 ans et lancement d'une opération de rachat des obligations d'échéance 2011

Rallye a réalisé avec succès le placement d'un emprunt obligataire d'un montant de 500 millions d'euros d'échéance 24 mars 2014, ayant permis de rallonger la maturité de la dette. En outre, l'échéance obligataire d'octobre 2011 a été réduite de 116 millions d'euros suite à l'opération de rachat concomitante.

#### Paielement du dividende en actions Rallye

L'Assemblée Générale des actionnaires de Rallye du 19 mai 2010 a décidé de procéder au versement d'un dividende de 1,83 euro par action au titre de l'exercice 2009, stable par rapport au dividende 2008. Un acompte de 0,80 euro par action a été mis en paiement le 2 octobre 2009, le solde s'élevant ainsi à 1,03 euro. Il a été décidé que ce solde pouvait, à hauteur de 50%, soit 0,515 euro, être perçu soit en numéraire soit en actions nouvelles de la société, au choix de l'actionnaire. 75,25% des droits ont été exercés en faveur du paiement en actions.

Cette opération a permis à Rallye de renforcer ses fonds propres de 16,2 millions d'euros, par la création de 688 754 actions nouvelles (1,6% du capital), portant jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et assimilées aux actions en circulation de la société.

Le paiement du dividende en numéraire, pour 26,7 millions d'euros, a été effectué le 18 juin 2010.

#### Casino

Le premier semestre 2010 a été marqué chez Casino par une croissance élevée du chiffre d'affaires, à +7,1%, portée par l'amélioration de l'activité en France et par l'augmentation sensible de la contribution de l'International.

Plusieurs évènements ont également marqué le début d'année 2010 chez Casino :

#### Nationalisation des hypermarchés Exito exploités au Venezuela ordonnée par les autorités vénézuéliennes

Le 17 janvier 2010, les autorités vénézuéliennes ont ordonné la nationalisation des hypermarchés Exito exploités au Venezuela. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, les intérêts de Casino au Venezuela ne sont plus consolidés par intégration globale et ont été reclassés en « actifs détenus en vue de la vente » en application de la norme IFRS 5. Les discussions avec le gouvernement vénézuélien se poursuivent en vue de la cession d'une participation majoritaire au capital de Cativen.

#### Le profil de la dette du Groupe Casino a été amélioré et sa maturité rallongée

Au cours du premier semestre 2010, Casino a procédé à deux opérations d'échange obligataire portant sur les obligations venant à échéance en 2011, 2012 et 2013. En contrepartie des titres apportés, une nouvelle souche obligataire d'un montant de 888 millions d'euros à échéance février 2017 ainsi qu'une nouvelle souche obligataire d'un montant de 508 millions d'euros à échéance novembre 2018 ont été émises. Les échéances obligataires des années 2011, 2012 et 2013 ont ainsi été réduites de respectivement 190, 596 et 481 millions d'euros.

Ces deux opérations ont permis d'améliorer sensiblement le profil de la dette du Groupe et de porter la maturité moyenne de la dette obligataire de 2,9 années à 4,4 années.

#### Augmentation de la participation de Casino dans GPA suite à l'émission d'actions nouvelles

Dans le cadre de l'accord signé en mai 2005 avec la famille d'Abilio Diniz aux termes duquel le groupe Casino a apporté à GPA, fin 2006, le goodwill d'acquisition généré à l'occasion de ses prises de

participations successives dans la société, 1,1 million d'actions préférentielles ont été émises au profit de Casino au cours de 60,39 Reais par action, soit un montant équivalent à 67 millions de Reais (30 millions d'Euros). Cette émission, qui a été finalisée début juin, a porté ainsi l'intérêt économique de Casino dans GPA de 33,4% à 33,7%.

#### Finalisation des négociations de l'accord entre GPA et Casas Bahia

GPA a annoncé le 2 juillet la signature d'un avenant à son accord de joint-venture avec Casas Bahia, le 1<sup>er</sup> distributeur non alimentaire au Brésil. Dans cet avenant, GPA et Casas Bahia ont convenu de réviser certains termes, sans modifier les principes généraux de l'accord signé entre les deux parties en décembre 2009. Ce partenariat stratégique permettra à GPA de consolider sa position de N°1 de la distribution au Brésil, et confirme l'importance stratégique de GPA et du Brésil pour le groupe Casino.

#### Accord de partenariat entre Casino et Groupe Crédit Mutuel-CIC

Le 27 juillet 2010, le Groupe Casino a annoncé la signature d'un partenariat de long terme dans les produits et services financiers en France avec le Groupe Crédit Mutuel-CIC au travers de sa filiale Banque Casino. Ce partenariat se traduira par la montée au capital du Groupe Crédit Mutuel-CIC dans Banque Casino à hauteur de 50%. Banque Casino est aujourd'hui détenue à 60% par Casino et à 40% par LaSer Cofinoga. Casino a exercé l'option d'achat dont il dispose sur les titres détenus par LaSer Cofinoga. Ces titres, ainsi que 10% du capital de Banque Casino détenus aujourd'hui par Casino, seront vendus au Crédit Mutuel. La réalisation de l'opération devrait intervenir dans les prochains 18 mois. Ce projet est soumis à l'approbation des autorités réglementaires compétentes.

#### Groupe GO Sport

Le premier semestre 2010 a été difficile pour Groupe GO Sport, dont le chiffre d'affaires enregistre une baisse de 9,6% à magasins comparables et taux de change constants par rapport au premier semestre 2009. La perte de marge commerciale qui en résulte (-4,3 millions d'euros) a pénalisé le résultat opérationnel courant, qui se dégrade de 5,0 millions d'euros par rapport au 30 juin 2009.

#### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de Rallye au 30 juin 2010 s'élève à 13,9 milliards d'euros, en hausse de 6,8% par rapport au 30 juin 2009. Il se décompose par activités de la façon suivante :

(En millions d'euros)	30/06/2010	30/06/2009*	Variation
Casino	13 589	12 688	7,1%
Groupe GO Sport	311	339	-8,2%
Autres **	10	4	-
Total	13 910	13 030	6,8%

\* Les comptes antérieurement publiés ont été retraités du fait des incidences de la cession en décembre 2009 de la totalité des actifs et passifs de Super de Boer

\*\* Correspond à l'activité holding et au portefeuille d'investissements

Au premier semestre 2010, Casino a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 13,6 milliards d'euros, en forte croissance de +7,1% (+8,5% sur le T2), les taux de change ayant eu un impact favorable de +4,5% et l'effet périmètre ayant pénalisé les ventes à hauteur de -1,1%. En organique, la progression du chiffre d'affaires ressort à +3,7% au premier semestre, +2,8% hors essence, reflétant une accélération sensible par rapport à 2009 (-0,1% hors essence), tant en France qu'à l'International.

En France, les ventes en organique progressent de +1,0% sur le premier semestre (-0,3% hors essence), en amélioration au deuxième trimestre sous l'effet principalement du redressement des ventes à magasins comparables de Leader Price porté par les initiatives commerciales de l'enseigne. Les ventes totales de Franprix-Leader Price sont stables sur le semestre (après une progression de +3,2% au T2). Monoprix enregistre une performance très satisfaisante de ses ventes (+3,8%) au premier semestre. Les ventes organiques hors essence de Géant Casino reculent de -4,6% sur la période. L'enseigne a poursuivi ses plans d'actions visant à renforcer sa dynamique commerciale tant en alimentaire qu'en non-alimentaire. Casino Supermarchés affiche des ventes organiques en hausse de +0,9% (hors essence), tandis que les supérettes

enregistrent une baisse limitée (-1,4%). Les autres activités ont connu une progression solide de leur chiffre d'affaires, portée par le dynamisme de Cdiscount.

L'International affiche une croissance très élevée de ses ventes à +20,1% (+9,8% en organique sur le premier semestre), en accélération au deuxième trimestre. Cette croissance organique (+12,2% en Amérique du Sud, +6,4% en Asie) est portée par le dynamisme des ventes à magasins comparables en Amérique du Sud, la performance satisfaisante de Big C en comparable et la poursuite d'une croissance très forte au Vietnam.

Le chiffre d'affaires consolidé de Groupe GO Sport au 30 juin 2010 s'élève à 310,7 millions d'euros, en recul de -9,6%, à magasins comparables et taux de change constants par rapport au premier semestre 2009.

En France, le chiffre d'affaires de l'enseigne GO Sport enregistre une baisse de -11,1% à magasins comparables au premier semestre 2010, résultant principalement d'un recul du prix de vente moyen et du trafic. Les ventes de Courir sont en retrait de -5,8% à magasins comparables au premier semestre 2010, et quasi-stables hors impact du décalage des soldes d'été sur le second semestre.

En Pologne, le chiffre d'affaires de GO Sport à magasins comparables et taux de change constants recule de -5,2% au premier semestre 2010, par rapport à 2009, pénalisé par un contexte économique morose.

### Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant du Groupe s'établit à 525 millions d'euros, en hausse de +13,1% par rapport au premier semestre 2009. Il se décompose, par activités, de la façon suivante :

(En millions d'euros)	30/06/2010*	30/06/2009**	Variation
Casino	541	483	12,0%
Groupe GO Sport	-11	-6	-
Autres ***	-5	-13	-
Total	525	464	13,1%

\* Le Groupe a réexaminé le traitement comptable de l'impôt en France suite au changement fiscal lié à la loi de finances 2010 votée le 31 décembre 2009 et supprimant l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle ; à compter de l'exercice 2010, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) est présentée sur la ligne « impôt sur le résultat », ce qui a un impact mécanique favorable sur l'EBITDA et le ROC (+32,5 M€), et neutre sur le résultat net

\*\* Les comptes antérieurement publiés ont été retraités du fait des incidences de la cession en décembre 2009 de la totalité des actifs et passifs de Super de Boer

\*\*\* Correspond à l'activité holding et au portefeuille d'investissements financiers

Le résultat opérationnel courant de Casino progresse de +12,0% et de +5,7% avant reclassement de la CVAE en impôt, porté par la forte croissance du résultat de l'International. En France, le résultat opérationnel courant recule de -5,5% en organique, sous l'effet notamment de la relance commerciale des enseignes Géant et Leader Price. Le résultat opérationnel courant de l'International progresse de 34,5% (+18,6% en organique) avec une marge opérationnelle en hausse de +30bp en organique, sous l'effet d'une amélioration sensible de la rentabilité tant en Amérique du Sud qu'en Asie.

Le résultat opérationnel courant de Groupe GO Sport s'établit à -11 millions d'euros au 30 juin 2010, en baisse de 5 millions d'euros par rapport au premier semestre 2009.

### Résultat net part du Groupe

(En millions d'euros)	30/06/2010	30/06/2009
Résultat opérationnel courant	525	464
Coût de l'endettement financier net	-257	-239
Autres produits et charges financiers	-15	-2
Résultat net activités poursuivies	82	77
Résultat net activités abandonnées	-8	3
Résultat net	74	80
Résultat net part du Groupe	-60	-37

Le résultat net, part du Groupe au 30 juin 2010 s'élève à -60 millions d'euros contre -37 millions d'euros au 30 juin 2009.

### Capitaux propres

Les capitaux propres part du Groupe s'élèvent à 1 964 millions d'euros au 30 juin 2010 contre 1 785 millions d'euros 31 décembre 2009, sous l'effet principalement :

- du résultat net part du Groupe du semestre, soit -60 millions d'euros,
- du versement du solde du dividende 2009 pour un montant en numéraire de 27 millions d'euros,
- et en sens contraire de la constatation d'écarts de conversion positifs pour 269 millions d'euros.

### Structure financière du périmètre holding

Le périmètre holding de Rallye comprend Rallye et ses filiales détenues à 100% ayant une activité de holding et détenant les titres Casino, Groupe GO Sport et le portefeuille d'investissements.

#### Dette nette du périmètre holding de Rallye

Au 30 juin 2010, les actifs réévalués du périmètre holding de Rallye s'élèvent à 3 920 millions d'euros, composés des titres Casino pour 3 347 millions d'euros, des titres Groupe GO Sport pour 41 millions d'euros, du portefeuille d'investissements pour 497 millions ainsi que d'autres actifs divers pour 35 millions d'euros.

La dette nette du périmètre holding de Rallye s'établit à 2 589 millions d'euros au 30 juin 2010 et est couverte ainsi à hauteur de 1,5 fois par les actifs réévalués. Ce taux de couverture est stable par rapport au 31 décembre 2009.

Cette dette, constituée de financements obligataires et bancaires pour un montant brut de 3 291 millions d'euros, auquel s'ajoutent les intérêts courus et retraitements IFRS pour un montant total de 90 millions d'euros, est nette de placements monétaires et de disponibilités enregistrés pour un montant de 792 millions d'euros.

#### Portefeuille d'investissements du périmètre holding de Rallye

Le portefeuille d'investissements de Rallye est comptabilisé à la juste valeur par capitaux propres. Au 30 juin 2010, il s'élève à 497 millions d'euros contre 517 millions d'euros au 31 décembre 2009. Il est composé d'investissements financiers pour une valeur de marché<sup>1</sup> de 317 millions d'euros et de programmes immobiliers comptabilisés en coût historique<sup>2</sup> pour 180 millions d'euros. L'évolution de la valeur du portefeuille au cours du premier semestre 2010 s'explique par 27 millions d'euros de cessions (correspondant à une dizaine d'investissements financiers dans le segment LBO en Europe), 1 million d'euros d'investissements nets des encaissements et des variations de périmètre, et 6 millions d'euros d'appréciation de valeur.

### Résultats de la société mère

Le chiffre d'affaires de la société Rallye s'est élevé à 3,3 millions d'euros au 30 juin 2010, contre 2,8 millions d'euros au 30 juin 2009.

Le résultat net de la société Rallye s'élève à -5,8 millions d'euros contre un résultat net de 6,3 millions d'euros au 30 juin 2009.

---

<sup>1</sup> La valeur de marché des investissements financiers est la valeur comptable retenue dans les comptes consolidés (juste valeur - IAS 39) et provient généralement de valorisations externes (General Partners des fonds) ou de transactions en cours.

<sup>2</sup> Les programmes immobiliers sont enregistrés en coût historique et ne sont pas réévalués avant la cession des investissements (IAS 40).

Le conseil d'administration de Rallye a décidé de procéder au versement d'un acompte sur dividende de 0,80 euro par action, stable par rapport à l'an dernier. Les actionnaires auront la possibilité d'opter pour le paiement en actions de la totalité de l'acompte sur dividende.

### Principales transactions entre parties liées

Les transactions avec les parties liées sont décrites dans le Document de référence de Rallye afférent à l'exercice 2009 et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 28 avril 2010 sous le numéro D.10-339. Elles concernent essentiellement les opérations courantes avec les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable ou un contrôle conjoint et consolidées respectivement selon les méthodes de la mise en équivalence ou de l'intégration proportionnelle. Ces transactions se font sur une base de prix de marché.

Les transactions avec les parties liées personnes physiques (administrateurs, mandataires sociaux et les membres de leur famille) n'ont pas de caractère significatif.

Au 30 juin 2010, la société Foncière Euris détient 57,78% du capital de Rallye et 73,51% des droits de vote.

La seule opération du semestre entre la société Rallye et la société Foncière Euris concerne le versement du solde du dividende de l'exercice 2009. Ce solde pouvait, à hauteur de 50%, soit 0,515 euro, au choix de l'actionnaire, être perçu soit en numéraire soit en actions nouvelles de la société. La société Foncière Euris a opté pour le paiement en actions et s'est ainsi vu délivrer 536 079 actions nouvelles. Elle a perçu par ailleurs un montant de 12,6 millions d'euros pour les 50% du solde restant.

Rallye bénéficie du conseil de la société Euris, maison mère du Groupe avec laquelle une convention de conseil et d'assistance en matière stratégique a été conclue en 2003.

Les relations avec les parties liées, y compris les modalités de rémunérations des dirigeants, sont restées comparables à celles de l'exercice 2009 et aucune transaction inhabituelle, par sa nature ou son montant, n'est intervenue au cours de la période.

### Principaux risques et incertitudes pour le second semestre 2010

Les activités du Groupe sont exposées à certains facteurs de risques qui font l'objet d'une description dans le Document de référence de Rallye afférent à l'exercice 2009 et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 28 avril 2010 sous le numéro D.10-339.

### Evolutions et perspectives

Rallye bénéficie d'une situation de liquidité renforcée, avec plus de 2 milliards d'euros de ressources disponibles, dont 1,4 milliard d'euros de lignes de crédit confirmées, non utilisées et immédiatement disponibles, et près de 800 millions d'euros de disponibilités. La maturité de la dette a été rallongée au cours du premier semestre grâce à une gestion dynamique de la dette obligataire et bancaire, avec la levée de 500 millions d'euros sur le marché obligataire, le rachat de 123 millions d'euros d'obligations d'échéance 2011 et le remboursement de 323 millions d'euros de prêts moyen terme.

Rallye dispose d'un portefeuille d'actifs aux fondamentaux solides :

- Casino a confirmé au cours du premier semestre le bon positionnement de son mix de formats en France et le dynamisme de ses activités à l'International, dont la contribution au résultat opérationnel courant a sensiblement augmenté  
En France, Casino vise le renforcement de ses parts de marché, grâce à l'amélioration de la compétitivité prix de ses enseignes et à l'accélération de l'expansion sur les formats de proximité et de discount. A l'International, la qualité des actifs de Casino, sur des pays à fort potentiel, permet d'anticiper une croissance élevée et rentable en 2010 et au delà.  
Casino confirme ainsi son objectif d'un ratio DFN/EBITDA inférieur à 2,2x à fin 2010, notamment par la poursuite du plan de cessions d'actifs d'1 milliard d'euros.



- Groupe GO Sport, conforté par les résultats très encourageants des nouveaux concepts GO Sport et Courir dans les magasins « pilotes », entend continuer la mise en œuvre de son plan d'actions axé sur la différenciation de l'offre via notamment le déploiement du nouveau concept, le renforcement de la relation client et la maîtrise des coûts et des investissements, tant chez GO Sport que chez Courir.
- Concernant le portefeuille d'investissements, les cessions vont être poursuivies, tant en Private Equity en fonction des conditions de marché, qu'en immobilier commercial. En juillet 2010, le centre Beaugrenelle a été partiellement cédé, dans des conditions permettant de sécuriser le financement de la construction sans remise de fonds propres par le Groupe tout en préservant la majeure partie de la marge espérée. Par ailleurs, des négociations sont actuellement en cours pour la cession de 4 investissements financiers pour un montant de l'ordre de 8 millions d'euros, ainsi que pour la vente du centre commercial Carré de Soie à Lyon.

Rallye confirme son engagement de poursuivre l'amélioration de sa structure financière et de réduire sensiblement sa dette financière nette d'ici fin 2012.

## Compte de Résultat Consolidé du Groupe Rallye

En millions d'euros	Notes	30 juin 2010	30 juin 2009 retraité *
<b><u>ACTIVITES POURSUIVIES</u></b>			
Chiffres d'affaires hors taxes	5	13 910	13 030
Coûts d'achat complet des marchandises vendues	5	(10 327)	(9 607)
<b>Marge commerciale</b>		<b>3 583</b>	<b>3 423</b>
Autres revenus	5	124	52
Coûts des ventes	5	(2 585)	(2 458)
Frais généraux et administratifs	5	(597)	(553)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>525</b>	<b>464</b>
Autres produits opérationnels	6	27	107
Autres charges opérationnelles	6	(101)	(176)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>451</b>	<b>395</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		18	17
Coût de l'endettement financier		(275)	(256)
Coût de l'endettement financier net		(257)	(239)
Autres produits financiers		38	101
Autres charges financières		(53)	(103)
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>179</b>	<b>154</b>
Charge d'impôt	7	(108)	(78)
Quote part de résultat net des entreprises associées		11	1
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>82</b>	<b>77</b>
Propriétaires de la société		(56)	(38)
Intérêts ne donnant pas le contrôle		138	115
<b><u>ACTIVITES ABANDONNEES</u></b>			
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>	8	<b>(8)</b>	<b>3</b>
Propriétaires de la société		(4)	
Participations ne donnant pas le contrôle		(4)	3
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>74</b>	<b>80</b>
<b>Propriétaires de la société</b>		<b>(60)</b>	<b>(37)</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		134	117
<b>Résultat net par action de l'ensemble consolidé, attribuable aux propriétaires de la société (en €)</b>			
De base		(1,34)	(0,90)
Dilué		(1,34)	(0,90)
<b>Résultat net par action des activités poursuivies, attribuable aux propriétaires de la société (en €)</b>			
De base		(1,43)	(0,90)
Dilué		(1,43)	(0,90)

(\*) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités du fait des incidences de la cession en décembre 2009 de la totalité des actifs et passifs de Super de Boer et de leur classement en activités abandonnées en 2009 (voir note 2.3.3).

## Etat du Résultat Global Total

En millions d'euros	30 juin 2010	30 juin 2009 retraité *
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>74</b>	<b>80</b>
Ecarts de conversion des activités à l'étranger (1)	716	270
Ecarts actuariels sur obligations des régimes à prestations définies	0	2
Actifs financiers disponibles à la vente	20	(14)
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture	19	(9)
Impôt sur les éléments du résultat global	(7)	(1)
<b>Autres éléments du résultat global net d'impôts</b>	<b>748</b>	<b>248</b>
<b>Résultat global total :</b>	<b>822</b>	<b>328</b>
<b>Propriétaires de la société</b>	<b>209</b>	<b>68</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	616	260

- (1) La variation du 1<sup>er</sup> semestre 2010 de 716 millions d'euros résulte principalement de l'appréciation des monnaies brésilienne, colombienne et thaïlandaise à hauteur de respectivement de 253, 369 et 108 millions d'euros

## Etat de la Situation Financière

ACTIF (En millions d'euros)	Notes	30 juin 2010	31 décembre 2009 retraité *
Goodwill	9	7 749	7 463
Immobilisations incorporelles	9	794	721
Immobilisations corporelles	9	6 060	5 789
Immeubles de placement	9	1 505	1 465
Participations dans les entreprises associées		217	195
Actifs financiers non courants		918	819
Actifs financiers de couverture non courants		318	207
Actifs d'impôts différés		126	127
<b>Total de l'actif non courant</b>		<b>17 687</b>	<b>16 786</b>
Stocks		2 874	2 730
Clients et comptes rattachés		1 505	1 517
Autres actifs		1 474	1 271
Créances d'impôts courants		85	67
Autres actifs financiers courants		119	259
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	2 470	3 308
Actifs détenus en vue de la vente		213	77
<b>Total de l'actif courant</b>		<b>8 740</b>	<b>9 229</b>
<b>TOTAL DE L' ACTIF</b>		<b>26 427</b>	<b>26 015</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (En millions d'euros)</b>	Notes	<b>30 juin 2010</b>	<b>31 décembre 2009 retraité *</b>
Capital	11	129	127
Réserves et résultat attribuables aux propriétaires de la société		1 835	1 658
<b>Capitaux attribuables aux propriétaires de la société</b>		<b>1 964</b>	<b>1 785</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		5 383	5 176
<b>Capitaux propres</b>		<b>7 347</b>	<b>6 961</b>
Provisions		256	242
Passifs financiers non courants	13	9 671	8 884
Autres dettes non courantes		239	194
Passifs d'impôts différés		405	369
<b>Total passif non courant</b>		<b>10 571</b>	<b>9 689</b>
Provisions		236	226
Fournisseurs		3 979	4 455
Passifs financiers courants	13	1 350	1 732
Dettes d'impôts exigibles		57	58
Autres dettes courantes		2 877	2 877
Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente		10	17
<b>Total passif courant</b>		<b>8 509</b>	<b>9 365</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>26 427</b>	<b>26 015</b>

(\*) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités consécutivement aux modifications portant sur la détermination de la juste valeur des actifs et passifs acquis de Globex (voir note 3.2.4).

# Tableau Consolidé des Flux de Trésorerie

En millions d'euros	30 Juin 2010	30 Juin 2009 Retraité (*)
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société	(60)	(37)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	134	117
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>74</b>	<b>80</b>
Dotations aux amortissements et provisions	391	451
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	12	(26)
Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés	12	7
Autres charges et produits calculés	42	26
<b>Amortissements, provisions et autres éléments non décaissables</b>	<b>457</b>	<b>458</b>
Résultat sur cessions d'actifs	(30)	(56)
Quote part de résultat des entreprises associées	(11)	(3)
Dividendes reçus des entreprises associées	3	6
<b>Capacité d'Auto Financement (CAF)</b>	<b>493</b>	<b>485</b>
Coût de l'endettement financier net (hors variations de juste valeur et amortissements)	234	227
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	106	77
<b>CAF avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>833</b>	<b>790</b>
Impôts versés	(128)	(60)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement (1)	(882)	(966)
<b>Flux de trésorerie net généré par l'activité (A)</b>	<b>(177)</b>	<b>(236)</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(363)	(497)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	26	68
Acquisition d'actifs financiers	(43)	(11)
Cession d'actifs financiers	53	42
Variation des prêts et avances consentis	(3)	(3)
Incidence des variations de périmètre (2)	(28)	(46)
<b>Flux de trésorerie net lié aux opérations d'investissement (B)</b>	<b>(358)</b>	<b>(447)</b>
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère	(27)	(42)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(234)	(185)
Dividendes versés aux porteurs de TSSDI	(14)	(16)
Réductions /Augmentations de capital en numéraire	(135)	15
Autres opérations avec les actionnaires	(24)	(6)
Achats et ventes d'actions propres	(3)	6
Acquisitions et cessions de placements financiers		47
Emissions d'emprunts	1 368	1 182
Remboursements d'emprunts	(1 111)	(1 453)
Intérêts financiers nets versés	(275)	(281)
<b>Flux de trésorerie net lié aux opérations de financement (C)</b>	<b>(455)</b>	<b>(733)</b>
Incidence des variations de cours des devises (D)	96	37
<b>Variation de trésorerie (A+B+C+D)</b>	<b>(894)</b>	<b>(1 379)</b>
Trésorerie nette d'ouverture	2 894	1 872
-Trésorerie nette des activités détenues en vue de la vente		
Trésorerie nette d'ouverture des activités poursuivies (E)		
Reclassement de trésorerie (F)		
Trésorerie nette de clôture	2 000	493
Trésorerie nette de clôture des activités poursuivies (G)	2 000	493
<b>Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie (G-E-F)</b>	<b>(894)</b>	<b>(1 379)</b>

(\*) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités suite à l'application rétrospective de l'amendement d'IAS 7 (voir note 2.3.3).

## (2) Variation du besoin en fond de roulement

(En millions d'euros)	30 Juin 2010	30 Juin 2009 Retraité (*)
Stocks de marchandises	(24)	162
Stocks de promotion immobilière	(55)	(29)
Fournisseurs	(600)	(1 116)
Créances clients et comptes rattachés	31	137
Créances liées aux activités de crédit	42	32
Financement des activités de crédit	(18)	(18)
Autres	(258)	(134)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>(882)</b>	<b>(966)</b>

## (3) Incidences des variations de périmètre

En millions d'euros	30 Juin 2010	30 Juin 2009 Retraité (*)
<b>Prix de cession des titres dont :</b>	<b>14</b>	<b>3</b>
<i>Shopping Property Fund 1 (variation du pourcentage de détention)</i>	9	
<i>GPA (variation du pourcentage de détention)</i>	3	
<i>Divers</i>	2	
<i>Easy Holland BV</i>		3
<b>Prix d'acquisition des titres dont :</b>	<b>(22)</b>	<b>(64)</b>
<i>Sous-groupe Mercialys (entrée de périmètre)</i>	(4)	
<i>Dilux et Challin (entrées de périmètre)</i>		(23)
<i>GPA (variation de périmètre - titres Miravalles)</i>		(2)
<i>Sous-groupe Franprix - Leader Price (entrées de périmètre)</i>	(6)	(29)
<i>Divers</i>	(12)	(10)
<b>Trésorerie des filiales acquises ou cédées, dont :</b>	<b>(20)</b>	<b>15</b>
<i>Perte de contrôle des entités vénézuéliennes</i>	(21)	
<i>Sous-groupe Franprix - Leader Price</i>	3	
<i>Groupe Casino Limited et EMC Limited</i>		7
<i>Sous-groupe Franprix - Leader Price</i>		5
<i>Sous-groupe CBD (variation de périmètre)</i>		3
<i>Divers</i>	(2)	
<b>Incidence des variations de périmètre</b>	<b>(28)</b>	<b>(46)</b>

(\*) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités suite à l'application rétrospective de l'amendement d'IAS 7 (voir note 2.3.3).

## Tableau de Variation des Capitaux Propres Consolidés

En millions d'euros	Capital	Primes	Titres auto détenus	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Réserves et résultats consolidés	Capitaux propres attribuables aux propriétaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Au 1er janvier 2009</b>	<b>127</b>	<b>1 309</b>	<b>(19)</b>	<b>(6)</b>	<b>95</b>	<b>1 506</b>	<b>4 506</b>	<b>6 012</b>
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres (1)				105		105	143	248
Résultat net du 1 <sup>er</sup> semestre 2009 (2)					(37)	(37)	117	80
<b>Total des produits et charges comptabilisés</b>				<b>105</b>	<b>(37)</b>	<b>68</b>	<b>260</b>	<b>328</b>
Opérations sur capital						0	(4)	(4)
Opérations sur titres auto détenus			5			5	2	7
Dividendes distribués					(42)	(42)	(345)	(387)
Mouvements de périmètre (3)						0	162	162
Divers mouvements					2	2	(10)	(8)
<b>Au 30 juin 2009</b>	<b>127</b>	<b>1 309</b>	<b>(14)</b>	<b>99</b>	<b>18</b>	<b>1 539</b>	<b>4 571</b>	<b>6 110</b>
<b>Au 1er janvier 2010</b>	<b>127</b>	<b>1 309</b>	<b>(12)</b>	<b>221</b>	<b>140</b>	<b>1 785</b>	<b>5 176</b>	<b>6 961</b>
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres (1)				269		269	479	748
Résultat net du 1 <sup>er</sup> semestre 2010 (2)					(60)	(60)	134	74
<b>Total des produits et charges comptabilisés</b>				<b>269</b>	<b>(60)</b>	<b>209</b>	<b>613</b>	<b>822</b>
Opérations sur capital (4)	2	14				16	4	20
Opérations sur titres auto détenus			1			1	(3)	(2)
Dividendes distribués					(43)	(43)	(237)	(280)
Mouvements de périmètre					(5)	(5)	(19)	(24)
Divers mouvements (5)					1	1	(151)	(150)
<b>Au 30 juin 2010</b>	<b>129</b>	<b>1 323</b>	<b>(11)</b>	<b>490</b>	<b>33</b>	<b>1 964</b>	<b>5 383</b>	<b>7 347</b>

(1) Détail des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres

En millions d'euros	Réserve de couverture de flux de trésorerie	Réserve des écarts de conversion	Réserve des écarts actuariels	Réserve de juste valeur des actifs et passifs antérieurement détenus	Réserve des actifs financiers disponibles à la vente	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
<b>Au 1er janvier 2009</b>	<b>(5)</b>	<b>(41)</b>	<b>3</b>	<b>44</b>	<b>29</b>	<b>30</b>	<b>(66)</b>	<b>(36)</b>
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(2)	121	0	(14)	0	105	142	247
<b>Au 30 juin 2009</b>	<b>(7)</b>	<b>80</b>	<b>3</b>	<b>30</b>	<b>29</b>	<b>135</b>	<b>103</b>	<b>211</b>
<b>Au 1er janvier 2010</b>	<b>(4)</b>	<b>199</b>	<b>1</b>	<b>44</b>	<b>16</b>	<b>256</b>	<b>216</b>	<b>472</b>
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	6	249	0	0	14	269	479	748
<b>Au 30 juin 2010</b>	<b>2</b>	<b>448</b>	<b>1</b>	<b>44</b>	<b>30</b>	<b>525</b>	<b>695</b>	<b>1 220</b>

(2) Les participations ne donnant pas le contrôle viennent principalement du groupe Casino détenu à 48,65% par le Groupe.

(3) L'impact de 162 millions d'euros présenté en participations ne donnant pas le contrôle est lié principalement à la distribution de titres Mercialys par le groupe Casino, Guichard-Perrachon.

(4) Résultent du paiement en action d'une partie du solde du dividende 2009 (voir note 12).

(5) Dont un impact de 138 millions d'euros présenté en participations ne donnant pas le contrôle qui correspond à un remboursement de capital au fonds Whitehall géré par Goldman Sachs, consécutivement à la cession en 2009 de deux sites de promotion immobilière en Pologne.

## **NOTE 1 : INFORMATIONS GENERALES**

Rallye est une société anonyme immatriculée en France et cotée à Euronext Paris, compartiment A de l'Eurolist. La société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le groupe Rallye ».

Les états financiers consolidés au 30 juin 2010 reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales et co-entreprises, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées. Les comptes ont fait l'objet d'un examen limité de la part de nos commissaires aux comptes.

En date du 29 juillet 2010, le conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers consolidés du groupe Rallye pour le semestre se terminant le 30 juin 2010.

## **NOTE 2 : BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS ET METHODES COMPTABLES**

### **2.1. Déclaration de conformité**

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés résumés du groupe Rallye au 30 juin 2010 sont établis conformément aux normes internationales d'information financière IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne, intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Reporting Interpretations Committee – IFRIC). ([http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm))

### **2.2. Base de préparation**

Les états financiers consolidés semestriels présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 (« Information financière intermédiaire »).

Les états financiers consolidés semestriels se lisent en complément des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'ils figurent dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 28 avril 2010 sous le numéro D.10-0339.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2009 du groupe Rallye sont disponibles sur demande auprès des services financiers de la société situés 32, rue de Ponthieu à Paris 8<sup>ème</sup>, ou sur le site internet [www.rallye.fr](http://www.rallye.fr).

Les états financiers sont présentés en millions d'euros, monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe. Les tableaux comportent des données arrondies individuellement au million d'euros. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous totaux affichés.

### **2.3. Méthodes comptables**

Les règles et méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers intermédiaires résumés sont identiques à celles appliquées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31



décembre 2009, après prise en compte ou à l'exception des nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous.

### **2.3.1. Normes et interprétations applicables ou appliquées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010**

Les révisions de normes, nouvelles normes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire pour l'exercice 2010 :

- IAS 27 révisée – Etats financiers consolidés et individuels (application prospective) ;
- IFRS 3 révisée – Regroupements d'entreprises (application prospective) ;
- Amendement IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation des éléments éligibles à une opération de couverture (application rétrospective) ;
- Amendements IFRIC 9 et IAS 39 – Réévaluation des dérivés incorporés et instruments financiers : comptabilisation et évaluation (application rétrospective) ;
- IFRIC 17 – Distribution en nature aux actionnaires (application prospective) ;
- Amendement IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions : transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie (application rétrospective) ;
- Améliorations annuelles des normes IFRS (16 avril 2009).

Ces nouveaux textes publiés par l'IASB n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe lors de leur première application, étant précisé que les normes IAS 27 révisée et IFRS 3 révisée s'appliquent prospectivement, c'est-à-dire aux opérations réalisées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

### **2.3.2. Textes d'application obligatoire postérieurement au 30 juin 2010 et non appliqués par anticipation**

Le Groupe est actuellement en cours d'appréciation des impacts consécutifs à la première application de ces normes, amendements de normes et interprétations :

- Amendement IFRIC 14 – IAS 19 : Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction<sup>1</sup> ;
- Amendement IAS 32 – Classification des émissions de droits<sup>3</sup> ;
- IAS 24 révisée – Informations à fournir sur les parties liées<sup>4</sup> ;
- IFRS 9 – Instruments financiers : classifications et évaluations<sup>2</sup> ;
- IFRIC 19 – Extinction des passifs financiers avec des instruments de capitaux<sup>2</sup> ;
- Améliorations annuelles des normes IFRS (26 août 2009)<sup>2</sup>.

### **2.3.3. Changement de méthodes**

#### **IFRS 3 révisée – IAS 27 révisée**

Les versions révisées d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » et d'IAS 27 « Etats financiers et individuels » sont d'application obligatoire pour le Groupe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010. Leur application est prospective. Ainsi, les regroupements antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2010 restent comptabilisés selon les principes comptables retenus lors de l'élaboration des états financiers au 31 décembre 2009 et n'ont donc pas été affectés par l'application de ces nouvelles normes.

La nouvelle norme IAS 27 révisée a induit un amendement de la norme IAS 7 « Etat des flux de trésorerie », applicable de manière rétrospective. L'état des flux de trésorerie, en date du 30 juin 2009, a donc été retraité en conséquence (voir note 2.5).

---

<sup>1</sup> Adopté par l'Union Européenne

<sup>4</sup> Non adopté par l'Union Européenne

## **Cession de la totalité des actifs et passifs de Super de Boer**

Les comptes antérieurement publiés ont été retraités du fait des incidences de la cession de la totalité des actifs et passifs de Super de Boer au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2009. S'agissant d'une activité répondant aux critères de définition d'une activité abandonnée, le compte de résultat 2009 a ainsi été retraité en reclassant les flux relatifs à Super de Boer en « Activités abandonnées » conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

### **2.4. Utilisation d'estimations et jugements**

La préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les estimations et hypothèses portent principalement sur :

- la juste valeur des instruments dérivés notamment relatifs aux instruments de couverture ;
- les actifs financiers disponibles à la vente ;
- les actifs ou groupes d'actifs classés en vue de la vente.

Par ailleurs, les estimations et hypothèses retenues par les filiales opérationnelles, portent en particulier sur :

- les dépréciations de créances douteuses ;
- les provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité ;
- les engagements de rachat de titres de minoritaires ;
- les dépréciations des actifs non courants et goodwill ;
- les actifs (ou groupes d'actifs) non courants classés comme détenus en vue de la vente (notamment Venezuela).

L'ensemble de ces hypothèses et/ou estimations est décrit plus en détail dans les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2009.

### **2.5. Regroupements d'entreprises**

IFRS 3 révisée modifie les modalités d'application de la méthode de l'acquisition. En effet, la contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en « Autres charges opérationnelles ».

Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d'un goodwill. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un goodwill partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un goodwill complet. Dans le cas d'une option pour la méthode du goodwill complet, les intérêts ne donnant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un goodwill sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables.

En cas d'acquisition par étapes, la participation antérieurement détenue fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'écart entre la juste valeur et la valeur nette comptable de cette participation est enregistrée directement en résultat de l'exercice (« Autres produits opérationnels » ou « Autres charges opérationnelles »).

Les montants comptabilisés à la date d'acquisition peuvent donner lieu à ajustement, à condition que les éléments permettant d'ajuster ces montants correspondent à des informations nouvelles portées à la connaissance de l'acquéreur et trouvant leur origine dans des faits et circonstances antérieurs à la date d'acquisition. Au-delà de la période d'évaluation (d'une durée maximum de 12 mois après la date de prise de contrôle de l'entité acquise) le goodwill ne peut faire l'objet d'aucun ajustement ultérieur ; l'acquisition ultérieure d'intérêts ne donnant pas le contrôle ne donne pas lieu à la constatation d'un goodwill complémentaire.

Par ailleurs, les compléments de prix sont inclus dans le coût d'acquisition à leur juste valeur dès la date d'acquisition et quelle que soit leur probabilité de survenance. Durant la période d'évaluation, les ajustements ultérieurs trouvent leur contrepartie en goodwill lorsqu'ils se rapportent à des faits et circonstances existant lors de l'acquisition ; au-delà, les ajustements de compléments de prix sont comptabilisés directement en résultat (« Autres produits opérationnels » ou « Autres charges opérationnelles »), sauf si les compléments de prix avaient comme contrepartie un instrument de capitaux propres.

L'IFRS 3 révisée modifie le traitement des impôts différés actifs puisqu'elle impose de reconnaître en produit les impôts différés actifs qui n'auraient pas été reconnus à la date d'acquisition ou durant la période d'évaluation.

### **2.5.1 Résumé des changements : IAS 27 révisée**

La norme IAS 27 révisée présente les états financiers consolidés d'un groupe comme ceux d'une entité économique unique ayant deux catégories de propriétaires : les propriétaires de la société mère d'une part (actionnaires de Rallye), et les détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle d'autre part (actionnaires minoritaires des filiales). Une participation ne donnant pas le contrôle est définie comme la part d'intérêt dans une filiale qui n'est pas attribuable directement ou indirectement à une société mère (ci-après « intérêts ne donnant pas le contrôle »). En conséquence de cette nouvelle approche, les transactions réalisées avec les minoritaires induisant une variation de parts d'intérêt de la société mère sans perte de contrôle affectent uniquement les capitaux propres car le contrôle ne change pas au sein de l'entité économique.

Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, dans le cas d'une acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée par intégration globale, le Groupe comptabilise la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts ne donnant pas le contrôle en variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Rallye. Les frais attachés à ces opérations sont également enregistrés au sein des capitaux propres. Il en est de même pour les cessions sans perte de contrôle.

Concernant la cession d'intérêts minoritaires induisant une perte de contrôle, le Groupe constate une cession à 100% des titres détenus suivie, le cas échéant, d'une acquisition à la juste-valeur sur la part conservée. Ainsi, le Groupe constate un résultat de cession, présenté en « Autres produits opérationnels » ou « Autres charges opérationnelles », sur la totalité de sa participation (part cédée et part conservée), revenant à réévaluer la partie conservée par le résultat.

### **2.5.2 Impact d'IAS 27 révisée sur l'Etat des flux de trésorerie (IAS 7)**

La nouvelle norme IAS 27 révisée a induit un amendement de la norme IAS 7 « Etat des flux de trésorerie » : les flux de trésorerie provenant de l'obtention ou de la perte de contrôle dans une filiale sont affectés aux flux nets de trésorerie des activités d'investissements alors que les flux de trésorerie provenant de variations de parts d'intérêts dans une filiale intégrée globalement, qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle (cette notion englobant les augmentations de parts d'intérêts) sont intégrés dans les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement.

Par rapport au principe appliqué par le Groupe jusqu'au 31 décembre 2009, le changement provient de la présentation des flux de trésorerie relatifs aux variations de pourcentage d'intérêts dans des filiales intégrées globalement sans modification de contrôle. Ces flux sont dorénavant classés en flux de financement alors qu'ils étaient auparavant classés en flux d'investissement. L'application de cet amendement étant rétrospective, les données au 30 juin 2009 du tableau de flux de trésorerie ont été retraitées en conséquence.

Cet amendement n'a pas eu d'impact sur le classement des transactions réalisées avec les sociétés mises en équivalence ou en contrôle conjoint : ces dernières continuent à être classées en flux d'investissement.

## **2.6. Options de ventes accordées à des actionnaires minoritaires**

Le Groupe a consenti aux actionnaires minoritaires de certaines de ses filiales des engagements de rachat de leurs participations. Le prix d'exercice de ces opérations peut être fixe ou établi selon une formule de calcul prédéfinie ; en outre, ces opérations peuvent être exercées à tout moment ou à une date définie.

La norme IAS 27 révisée, appliquée dans les comptes consolidés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, précise le traitement comptable des acquisitions complémentaires de titres dans les sociétés. Le Groupe a décidé d'appliquer deux méthodes de comptabilisation différentes de ces options de ventes, selon que les options ont été émises avant ou après la date de première application de la version révisée de la norme en accord avec les recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers. Les premières sont traitées selon la méthode du goodwill en cours alors que les secondes sont traitées comme des transactions entre actionnaires (impact capitaux propres).

## **2.7. Produits des activités ordinaires**

Les produits des activités ordinaires sont composés de deux parties : le « Chiffre d'affaires, hors taxes » et les « Autres revenus ».

Le « Chiffre d'affaires, hors taxes » intègre les ventes réalisées dans les magasins, les cafétérias et les entrepôts, les revenus des activités financières, les revenus locatifs, les produits d'exploitation bancaire de l'activité de crédit et diverses prestations réalisées par les établissements.

Les autres produits de l'activité dénommés « Autres revenus » comprennent les produits liés à l'activité de promotion immobilière, divers produits de prestations de services et divers produits réalisés de manière accessoire ou dans le cadre d'activités annexes, en particulier les commissions perçues dans le cadre de la vente de voyages, les redevances liées à l'activité de franchise et des revenus de sous-location.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais et des taxes relatives aux ventes. Ils sont reconnus comme suit :

- les ventes de biens sont comptabilisées dès lors que les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client, généralement lorsque le transfert de propriété est intervenu, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et que le recouvrement est raisonnablement assuré ;
- les prestations de services, telles que les ventes d'extensions de garanties, les services attachés directement à la vente de biens ou les prestations réalisées envers des fournisseurs sont comptabilisées sur la période où les services sont rendus. Lorsqu'une prestation de services est assortie d'engagements divers, y compris d'engagements de volumes, le Groupe analyse les éléments de droit et de faits pour déterminer le cadencement de comptabilisation de la prestation. Il en résulte que, suivant la nature de la prestation de services, une comptabilisation du produit peut être immédiate, les prestations étant considérées comme réalisées, ou étalée sur la période de réalisation de la prestation ou d'atteinte de l'engagement donné.

En cas de paiement différé au-delà des conditions habituelles de crédit non supporté par un organisme de financement, le produit de la vente est égal au prix actualisé, la différence, si elle est significative, entre ce prix actualisé et le paiement comptant étant constatée en produits financiers répartis sur la durée du différé.

Les avantages accordés aux clients dans le cadre des programmes de fidélisation constituent des éléments séparés de la vente initiale. Les produits liés à ces droits octroyés sont différés jusqu'à la date d'utilisation des avantages par les clients.

## NOTE 3 : EVENEMENTS DE LA PERIODE

### 3.1. Evolution du périmètre de consolidation

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010, les principales évolutions du périmètre de consolidation ont été les suivantes :

#### ▪ Principales entrées et sorties de périmètres :

Nom de la société / sous-groupe	Activité	Pays	Opération	Méthode de consolidation
Alamea Investments (1)	Financement	Luxembourg	Acquisition	IG
Cativen (2)	Distribution	Venezuela	Perte de contrôle	MEE
Leader Price Argentina	Distribution	Argentine	Cession	-
Sous-groupe Franprix Leader Price (3)	Distribution	France	Cession	MEE
Groupe GO Sport Suisse Sarl	Sport	Suisse	Création	IG
International Sports Retail Development Sarl	Sport	Suisse	Création	MEE

(1) Voir note 13.1

(2) Voir note 3.2.5

(3) Le sous-groupe Franprix-Leader Price a signé en février 2010, un accord de partenariat entre sa filiale RLPI et Nougéin SA consistant en la création d'une nouvelle société Leader Centre Gestion (« LCG »). RLPI et Nougéin SA ont apporté des actifs dans LCG dont ils détiennent respectivement 49% et 51%. Les impacts de cette opération comprenant le gain sur la part d'intérêt cédée et sur la réévaluation de la quote-part conservée (IAS 27R – voir note 2.5) sont décrits en note 6.

#### ▪ Principales variations de pourcentage de détention sans modification de la méthode de consolidation :

Nom de la société / sous-groupe	Activité	Pays	Variation du % de détention	Méthode de consolidation
GPA (1)	Distribution	Brésil	Augmentation (0,07%)	IP
Globex Utilidades (2)	Distribution	Brésil	Augmentation (3,3%)	IP

(1) L'évolution du pourcentage de détention dans GPA résulte principalement de l'opération décrite à la note 3.2.2

(2) Voir note 3.2.4

### 3.2. Autres faits marquants

#### 3.2.1 Opérations obligataires

Le 15 mars 2010, Rallye a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 500 millions d'euros à échéance mars 2014 dont le produit a permis de réduire de 116 millions d'euros l'échéance obligataire d'octobre 2011 dans le cadre d'une offre de rachat concomitante.

Les nouvelles obligations offrent un coupon de 5,875% et un rendement de 6%, ce dernier ayant fait l'objet d'une couverture en taux variable.

Le 8 février 2010, le groupe Casino a réalisé une opération d'échange obligataire portant sur les obligations venant à échéance en 2012 et 2013. En contrepartie des titres apportés, réduisant les échéances obligataires des années 2012 et 2013 de respectivement 440 et 354 millions d'euros, une nouvelle souche obligataire d'un montant de 888 millions d'euros à échéance février 2017 a été émise sur la base d'un taux équivalent à mid swap +135 pb.

Le 11 mai 2010, le groupe Casino a réalisé une seconde opération d'échange obligataire portant sur les obligations venant à échéance en 2011, 2012 et 2013. En contrepartie des titres apportés, réduisant les échéances obligataires des années 2011, 2012 et 2013 respectivement de 190, 156 et 127 millions

d'euros, une nouvelle souche obligataire d'un montant de 508 millions d'euros à échéance novembre 2018 a été émise sur la base d'un taux équivalent à mid swap +160 pb.

Le traitement comptable de ces opérations est décrit à la note 13.1.

### **3.2.2 Rémunération en actions préférentielles de l'économie d'impôt inhérente à l'amortissement du goodwill dans les comptes de GPA**

Le 29 avril 2010, le pourcentage de détention de Casino dans GPA est passé de 33,7% à 33,9 % suite à l'approbation, lors de l'assemblée générale de GPA, de l'émission au profit de Casino de 1,1 million d'actions préférentielles au cours de 60,39 réais par action (soit un montant équivalent à 67 millions de réais ou 30 millions d'euros). Cette opération a généré un résultat de relation de 11 millions d'euros présenté en « Autres produits opérationnels ».

### **3.2.3 Accord de partenariat entre Globex Utilidades et Casas Bahia**

GPA a signé en décembre 2009 un accord de partenariat entre sa filiale Globex Utilidades S.A. (« Ponto Frio ») et les activités de distribution de Casas Bahia Comercial Ltda (« Casas Bahia »), le premier distributeur non alimentaire au Brésil. Les actionnaires actuels de Casas Bahia apporteront leurs activités de distribution à Ponto Frio dont ils seront minoritaires, GPA maintenant une participation majoritaire dans la société.

En date du 1<sup>er</sup> juillet 2010, GPA et Casas Bahia ont signé un avenant à leur contrat initial de partenariat. Dans cet avenant, les deux parties ont convenu de réviser certains termes, sans modifier les principes généraux de l'accord signé entre les deux parties en décembre dernier. La mise en œuvre de l'accord devrait intervenir dans les 120 jours qui suivent la date de cet avenant.

Au titre de la période, cet accord n'a généré aucune incidence comptable autre que celle des frais liés à l'opération.

### **3.2.4 Acquisition de Globex Utilidades (enseigne Ponto Frio) réalisée en 2009**

Au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2009, GPA a acquis 95,46 % du capital de Globex Utilidades et de son enseigne Ponto Frio. La prise de contrôle de Globex Utilidades a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition (application de la norme IFRS 3 en vigueur en 2009 dont les principes sont décrits dans l'annexe aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2009).

Le coût total du regroupement s'est élevé à 1 155 millions de réais (425 millions d'euros) dont 200 millions de réais (74 millions d'euros) ont été réglés par l'émission d'actions préférentielles de classe B par GPA.

Ces actions préférentielles de classe B sont dépourvues de droit de vote et donnent droit notamment à un dividende fixe de 0,01 réal par action. Elles seront automatiquement converties en actions préférentielles de classe A sur la base d'un rapport 1 pour 1 selon un échéancier préétabli. Au 30 juin 2010, 40% de ces actions restent à convertir (20% le 7 juillet 2010 et 20% le 7 janvier 2011).

En relation avec cette conversion, GPA paiera le cas échéant toute différence négative entre le prix garanti de 40 réais par action ajusté de la variation du taux d'intérêt CDI et la moyenne pondérée de l'action préférentielle de classe A sur les 15 derniers jours de cotation précédant la conversion. L'éventuelle mise en œuvre de cette garantie de cours entraînera d'une part une correction de la valeur de l'émission de capital chez GPA et d'autre part une dilution complémentaire dans les comptes consolidés du groupe Casino.

A la date de prise de contrôle, la juste valeur des actifs et des passifs de Globex Utilidades dans les comptes de GPA se résume comme suit :

En millions d'euros	Juste valeur
Immobilisations incorporelles	228
Immobilisations corporelles	73
Participation dans les entreprises associées	6
Actifs d'impôts différés	116
Stocks	157
Créances clients et autres créances	265
Autres actifs	141
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32
<b>Actifs</b>	<b>1 018</b>
Emprunts	156
Provisions	94
Dettes fournisseurs	209
Dettes fiscales et sociales	54
Autres dettes	123
Passifs d'impôts différés	74
<b>Passifs</b>	<b>709</b>
<b>Actifs et passifs identifiables, nets</b>	<b>309</b>
<b>Actifs et passifs identifiables, nets, pourcentage acquis (95,46%)</b>	<b>295</b>
Goodwill	130
<b>Coût d'acquisition</b>	<b>425</b>
dont frais d'acquisition	9

La Société est en cours de finalisation de la détermination de la juste valeur des actifs et passifs identifiables de Globex Utilidades mais ne prévoit pas de modification significative des valeurs mentionnées ci-dessus.

Les comptes consolidés clos le 31 décembre 2009 ont été retraités en conséquence afin de tenir compte de la finalisation des travaux d'évaluation. Les ajustements ont porté principalement sur la marque, les passifs éventuels et les impôts différés qui s'y rattachent.

En février 2010, GPA a acquis 3,3% d'actions complémentaires portant sa détention dans Globex Utilidades à 98,32% pour un coût de 28 millions de réais en numéraire (soit 13 millions d'euros) et l'émission de 137 014 actions préférentielles de classe B. La différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable de la part d'intérêt acquise a été enregistrée directement dans les capitaux propres pour un montant de 20 millions de réais (soit 9 millions d'euros) dans les comptes de GPA (soit 3 millions d'euros pour notre quote-part).

Au 30 juin 2010, le goodwill reconnu dans les comptes du Groupe relatif à Globex Utilidades s'élève à 119 millions de réais (soit 54 millions d'euros).

### 3.2.5 Opérations du Groupe au Venezuela

Le Groupe possède au Venezuela des hypermarchés et supermarchés à travers sa filiale Cativen, un des acteurs majeurs du marché de la distribution dans ce pays (6 hypermarchés et 35 supermarchés sous enseigne respectivement Exito et Cada). Cativen dispose de trois entrepôts, de cinq plateformes logistiques et d'un centre commercial en construction.

Le 17 janvier 2010, les autorités vénézuéliennes ont décidé de nationaliser des hypermarchés Exito exploités au Venezuela. Depuis cette date, le Groupe a perdu le contrôle sur ses actifs vénézuéliens qui a conduit à déconsolider notre filiale Cativen, le groupe exerçant depuis une influence notable.

Concomitamment, le Groupe est entré dans un processus de cession amiable avec le gouvernement vénézuélien. De ce fait, la quote part des actifs et passifs de l'entité Cativen a été classée conformément à la norme IFRS 5 en « Actifs détenus en vue de la vente » à cette même date.

## NOTE 4 : INFORMATION SECTORIELLE

En application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Les informations publiées ci-dessous sont en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne.

### 4.1 Définition des secteurs opérationnels

Les secteurs opérationnels retenus correspondent aux trois activités principales exercées dans le Groupe :

- la grande distribution ;
- la vente d'articles de sport ;
- les activités de holdings et d'investissements financiers.

### 4.2 Indicateurs clés par secteur opérationnel

Période close au 30 juin 2010 :

En millions d'euros	Grande distribution				Articles de sport		Holdings et investissements financiers		Activités poursuivies 30 juin 2010
	France	Amérique latine	Asie	Autres secteurs internationaux	France	Autres secteurs internationaux	France	Autres secteurs internationaux	
Chiffre d'affaires	8 597	3 608	970	414	285	26	4	6	13 910
Résultat opérationnel courant (1)	346	132	55	8	(12)	1	(7)	2	525

(1) comme présenté en note 7, l'incidence positive sur le ROC de la zone France du reclassement de la charge de CVAE sur la ligne « Charge d'impôt » s'élève à 32 millions d'euros

Période close au 30 juin 2009 retraité :

En millions d'euros	Grande distribution				Articles de sport		Holdings et investissements financiers		Activités poursuivies 30 juin 2009 retraité
	France	Amérique latine	Asie	Autres secteurs internationaux	France	Autres secteurs internationaux	France	Autres secteurs internationaux	
Chiffre d'affaires	8 530	2 891	865	402	314	24	4		13 030
Résultat opérationnel courant	338	94	43	8	(8)	1	(15)	3	464

## NOTE 5 : INFORMATIONS SUR LE RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

### 5.1 Saisonnalité de l'activité

Les activités du Groupe présentent une légère saisonnalité, liée à une activité plus élevée sur le second semestre et plus particulièrement sur le mois de décembre.



## 5.2 Produits des activités ordinaires

En millions d'euros	30 juin 2010	30 juin 2009 retraité
Chiffres d'affaires, hors taxes	13 910	13 030
Autres revenus	124	52
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>14 034</b>	<b>13 082</b>

## 5.3 Coût d'achat complet des marchandises vendues

En millions d'euros	30 juin 2010	30 juin 2009 retraité
Achats et variations de stocks	9 791	9 069
Coûts logistiques	536	538
<b>Coûts d'achat complet des marchandises vendues</b>	<b>10 327</b>	<b>9 607</b>

## 5.4 Nature de charge par fonction

Période close au 30 juin 2010 :

En millions d'euros	Logistique *	Coût des ventes	Frais généraux et administratifs	Total
Charges de personnel	(170)	(1 179)	(314)	<b>(1 663)</b>
Autres charges	(351)	(1 142)	(225)	<b>(1 718)</b>
Dotations aux amortissements	(15)	(264)	(58)	<b>(337)</b>
<b>Total</b>	<b>(536)</b>	<b>(2 585)</b>	<b>(597)</b>	<b>(3 718)</b>

(\*) La logistique est intégrée dans le « Coût d'achat complet des marchandises vendues »

Période close au 30 juin 2009 retraité :

En millions d'euros	Logistique *	Coût des ventes	Frais généraux et administratifs	Total
Charges de personnel	(166)	(1 109)	(295)	<b>(1 570)</b>
Autres charges	(354)	(1 084)	(213)	<b>(1 651)</b>
Dotations aux amortissements	(18)	(265)	(45)	<b>(328)</b>
<b>Total</b>	<b>(538)</b>	<b>(2 458)</b>	<b>(553)</b>	<b>(3 549)</b>

(\*) La logistique est intégrée dans le « Coût d'achat complet des marchandises vendues »

## NOTE 6 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

En millions d'euros	30 juin 2010	30 juin 2009 retraité
Total des autres produits opérationnels	27	107
Total des autres charges opérationnelles	(101)	(176)
<b>Total des produits et charges opérationnels</b>	<b>(74)</b>	<b>(69)</b>
<b>Détail par nature :</b>		
<b>Résultat de cession d'actifs</b>	<b>14</b>	<b>49</b>
Dont plus-value sur cession Franprix & Leader Price (1)	14	
Dont plus-value sur cession titres Mercialys (2)		78
Dont moins-value sur cession Easy Colombia		(28)
Divers		(1)
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>(87)</b>	<b>(118)</b>
Pertes nettes de valeur des actifs	(18)	(29)
Provisions et charges pour restructurations (3)	(36)	(42)
Provisions et charges pour litiges	(4)	(20)
Provisions et charges pour risques	(21)	(40)
Risques liés à l'opération TRS Exito	(2)	6
Divers (4)	(6)	7
<b>Total</b>	<b>(73)</b>	<b>(69)</b>

- (1) La plus-value de cession relative au sous-groupe Franprix – Leader Price porte sur l'opération présentée en note 3.1. Cette opération a généré une plus-value de cession d'un montant de 14 millions d'euros
- (2) La plus-value enregistrée lors du 1<sup>er</sup> semestre 2009 résulte de la distribution aux actionnaires de Casino, Guichard-Perrachon d'un dividende en actions Mercialys
- (3) Cette charge de restructuration au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2010 résulte principalement du plan de rationalisation du parc de magasins et d'entrepôts portant essentiellement sur Casino France. Au 1<sup>er</sup> semestre 2009, cette charge portait majoritairement sur Casino France et Franprix – Leader Price
- (4) Au 30 juin 2010, cette rubrique contient principalement un produit de dilution net de 6 millions d'euros lié à GPA dont 11 millions d'euros relatifs à l'opération présentée en note 3.2.2, ainsi que la charge de 5 millions d'euros relative au sinistre thaïlandais (voir note 14.3)

## NOTE 7 : CHARGE D'IMPOT

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est présentée sur la ligne « Charge d'impôt » alors qu'elle figurait auparavant en charge opérationnelle au titre de la taxe professionnelle.

Ce changement d'affectation explique principalement la variation de ce poste au 30 juin 2010.

## NOTE 8 : ACTIVITES ABANDONNEES

Le compte de résultat des activités cédées présenté en « Résultat net des activités abandonnées » se décompose comme suit :

En millions d'euros	Au 30 juin 2010			Au 30 juin 2009		
	Super de Boer	Autres	Total	Super de Boer	Autres	Total
<b>Chiffre d'affaires, hors taxes</b>		1	1	759	1	760
<b>Marge commerciale</b>		1	1	78		78
<b>Résultat opérationnel courant</b>		(3)	(3)	5	(1)	4
Autres charges et produits opérationnels	(3)	(2)	(5)			
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(3)</b>	<b>(6)</b>	<b>(9)</b>	<b>5</b>	<b>(1)</b>	<b>4</b>
Résultat financier				(3)		(3)
Charge d'impôt		1	1			
Quote-part de résultat net des entreprises associées				1		1
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>	<b>(3)</b>	<b>(5)</b>	<b>(8)</b>	<b>4</b>	<b>(1)</b>	<b>3</b>
dont Propriétaires de la société	(1)	(3)	(4)			
dont Intérêts ne donnant pas le contrôle	(2)	(2)	(4)	4	(1)	3

Les flux de trésorerie des activités abandonnées se présentent comme suit :

En millions d'euros	Au 30 juin 2010			Au 30 juin 2009			
	Super de Boer	Autres	Total	Super de Boer	Autres	Total	
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		(8)	(5)	(14)	5	(5)	0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement					(17)	0	(17)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement					12	(1)	11
<b>Variation nette de trésorerie des activités abandonnées</b>		<b>(8)</b>	<b>(5)</b>	<b>(14)</b>	<b>0</b>	<b>(6)</b>	<b>(6)</b>

## NOTE 9 : GOODWILL, IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES, ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

La progression des goodwill de 286 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2009 s'explique à hauteur de 309 millions d'euros par la variation des cours de change sur la période, notamment de l'appréciation du réal brésilien et du peso colombien, ainsi qu'au reclassement selon IFRS 5 « Actifs détenus en vue de la vente » du goodwill attaché aux entités vénézuéliennes pour 29 millions d'euros (voir note 3.2.5).

Au cours du premier semestre 2010, les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles, et d'immeubles de placement s'élèvent à 360 millions d'euros contre 384 millions d'euros au 30 juin 2009.

Le Groupe procède à un test de dépréciation des goodwill chaque année au 31 décembre, après l'approbation par la Direction des plans moyens termes.

Au regard de l'excédent existant entre la valeur d'utilité et la valeur comptable des filiales opérationnelles de Rallye issu des tests annuels 2009, aucune perte de valeur n'a été constatée au 30 juin 2010.

Au 30 juin 2010, les filiales opérationnelles du Groupe ont procédé à une revue des indices de perte de valeur relatifs aux goodwill ainsi qu'aux actifs immobilisés. Certaines Unités Génératrices de Trésorerie présentaient des indicateurs de perte de valeur et des tests de dépréciation ont par conséquent été effectués.

Au 30 juin 2010 ; des pertes de valeurs non significatives ont été comptabilisées sur certaines UGT magasins (voir note 6).

## NOTE 10 : TRESORERIE NETTE

L'agrégat « Trésorerie et équivalents de trésorerie » se décompose de la manière suivante :

En millions d'euros	30 juin 2010	31 décembre 2009
Equivalents de trésorerie	1 588	2 184
Trésorerie	882	1 124
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>2 470</b>	<b>3 308</b>
Crédits spots et lignes confirmées	(2)	(55)
Découverts bancaires	(468)	(359)
<b>Trésorerie nette</b>	<b>2 000</b>	<b>2 894</b>

Le poste « Trésorerie » inclut à hauteur de 134 millions d'euros la trésorerie reçue au titre d'une mobilisation de créances satisfaisant aux critères de sortie d'actifs financiers d'IAS 39, contre 181 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Au 30 juin 2010 comme au 31 décembre 2009, les équivalents de trésorerie sont constitués de dépôt à terme, d'OPCVM de trésorerie « monétaires euros » et d'autres instruments similaires.

## NOTE 11 : CAPITAL SOCIAL

### 11.1 Capital social

Au 30 juin 2010 le capital social est composé de 43 048 894 actions représentant une valeur nominale de 129 millions d'euros.

### 11.2 Variation du capital

Actions ordinaires émises et entièrement libérées (la valeur nominale de l'action est de 3 euros)

	2010	2009
Nombre d'actions au 1 <sup>er</sup> janvier	42 360 140	42 360 140
Paiement d'une partie du dividende en actions (solde)	688 754	
<b>Nombre d'actions au 30 juin</b>	<b>43 048 894</b>	<b>42 360 140</b>

## NOTE 12 : DISTRIBUTION DE DIVIDENDE

L'assemblée générale des actionnaires du 19 mai 2010 a décidé une distribution de dividende de 1,83 euro par action au titre de l'exercice 2009. Un acompte de 0,80 euro ayant été versé en octobre 2009, le solde s'est élevé à 1,03 euro.

Il a été décidé que ce solde pouvait, à hauteur de 50% (soit 0,515 euro) au choix de l'actionnaire, être perçu soit en numéraire soit en actions nouvelles de la société. Le prix d'émission des nouvelles actions a été fixé à 23,47 euros, correspondant à 90% de la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse précédant la date de l'Assemblée générale diminuée du montant du dividende. Les droits ont été exercés en faveur du paiement en action à hauteur de 75,25%.

Cette opération permet à Rallye de renforcer ses fonds propres de 16,2 millions d'euros, par la création de 688 754 actions nouvelles (1,6% du capital). Le paiement du dividende en numéraire s'est élevé à 26,7 millions d'euros, il a été versé le 18 juin 2010.

## NOTE 13 : EMPRUNTS, DETTES ET PASSIFS FINANCIERS

### 13.1 Composition de l'endettement financier net

En millions d'euros	30 juin 2010			31 décembre 2009		
	Part non courante	Part courante	Total	Part non courante	Part courante	Total
Dettes financières	9 545	1 259	10 804	8 698	1 588	10 286
Dettes liées à des puts sur intérêts ne donnant pas le contrôle	3	61	64	3	77	80
Instruments financiers dérivés passifs	123	30	153	183	67	250
<b>Total passifs financiers</b>	<b>9 671</b>	<b>1 350</b>	<b>11 021</b>	<b>8 884</b>	<b>1 732</b>	<b>10 616</b>
Instruments financiers dérivés actifs	(319)	(53)	(372)	(207)	(116)	(323)
Titres de placement et assimilés		(66)	(66)		(143)	(143)
Trésorerie et équivalent de trésorerie		(2 470)	(2 470)		(3 308)	(3 308)
<b>Total actifs financiers</b>	<b>(319)</b>	<b>(2 589)</b>	<b>(2 908)</b>	<b>(207)</b>	<b>(3 567)</b>	<b>(3 774)</b>
<b>Endettement Financier net</b>	<b>9 352</b>	<b>(1 239)</b>	<b>8 113</b>	<b>8 677</b>	<b>(1 835)</b>	<b>6 842</b>

Au cours de la période close le 30 juin 2010, le Groupe a procédé aux principales opérations suivantes :

#### ▪ Emission obligataire de 500 millions d'euros et rachat partiel de l'obligation 2011

Le 15 mars 2010, Rallye a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 500 millions d'euros à échéance mars 2014 qui a permis de réduire de 123 millions d'euros l'échéance obligataire d'octobre 2011 dont 116 millions d'euros dans le cadre d'une offre de rachat concomitante. La prime de rachat payée dans le cadre du remboursement anticipé s'est élevée à 6 millions d'euros et figure dans le « Coût de l'endettement financier ».

Les nouvelles obligations offrent un coupon de 5,875% et un rendement de 6%, ce dernier ayant fait l'objet d'une couverture en taux variable.

#### ▪ Opérations d'échange obligataire

Le 8 février 2010 et le 11 mai 2010, le groupe Casino a réalisé deux opérations d'échange obligataire portant sur les obligations venant à échéance entre 2011 et 2013 qui a permis de réduire les échéances obligataires des années 2011, 2012 et 2013 de respectivement 190, 596 et 481 millions d'euros (voir note 3.2.1)

Les deux nouveaux emprunts obligataires d'un montant respectivement de 888 et 508 millions d'euros sont à échéance 2017 et 2018. Les taux d'intérêts effectifs respectifs s'élèvent à 5,85% et 5,25%.

Le traitement comptable de ces deux opérations a été analysé au regard de la norme IAS 39 portant sur la décomptabilisation d'un passif financier. Après analyse par le Groupe, ces opérations ont été traitées comme un échange de dettes financières en raison du fait que les modifications des termes contractuels n'ont pas été considérées comme substantielles. L'impact de l'échange d'obligations constitue un ajustement de la valeur comptable des emprunts obligataires 2017 et 2018 et est amorti actuariellement sur la durée résiduelle des passifs ainsi modifiés. Ce traitement comptable s'applique également aux primes, frais d'émission non amortis et attachés aux lignes obligataires échangées et tous les coûts supportés au titre de l'échange (commissions, frais, prime d'échange) s'amortiront respectivement jusqu'en 2017 et 2018. De même, l'incidence du débouclage des couvertures attachées aux dettes initiales est amortie sur la durée des nouvelles dettes.

Les deux nouveaux emprunts obligataires contiennent des clauses d'engagement et de défaut habituelles de ce type de contrat : maintien de l'emprunt à son rang (« pari passu »), limitation des sûretés attribuées aux autres prêteurs (« negative pledge ») et défaut croisé. Ils comportent également une clause de remboursement anticipé en cas de dégradation en « non-investment grade » de la notation de la dette senior long terme de Casino, Guichard-Perrachon consécutive à un changement d'actionnaire majoritaire de Casino, Guichard-Perrachon, ainsi qu'une clause de « coupon step-up » augmentant le taux d'intérêt de 125bp en cas de dégradation en « non-investment grade » de la notation de la dette senior long terme de Casino, Guichard-Perrachon.

#### ▪ Opération de financement à travers Alamea Investments

En mai 2010, le groupe Casino a levé 300 millions d'euros à travers un emprunt obligataire d'une durée de cinq ans souscrit par Alamea Investments, une société anonyme luxembourgeoise détenue à hauteur de 95% par une banque et à hauteur de 5% par le Groupe. Cette société est une entité ad hoc structurée et, compte tenu des caractéristiques de la structure ainsi mise en place, est consolidée selon la méthode de l'intégration globale. Ainsi, la quote-part de l'obligation qui se trouve être financée par les investisseurs externes constitue une dette hors-groupe, apparaissant en emprunt dans les comptes consolidés à hauteur de 300 millions d'euros.

### 13.2 Echancier des passifs financiers

En millions d'euros	30 juin 2010	Moins d'un an	De un à cinq ans	Au-delà de cinq ans	31 décembre 2009
<b>Passifs financiers</b>					
Emprunts obligataires	7 637	112	4 929	2 596	7 001
Autres emprunts	2 586	632	1 811	143	2 739
Contrats de location financement	111	45	60	6	131
Instruments financiers dérivés (couverture de JV)	153	30	123		249
Dettes liées aux puts sur minoritaires	64	61	3		80
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>3 979</b>	<b>3 979</b>			<b>4 455</b>
<b>Autres dettes</b>	<b>3 115</b>	<b>2 876</b>	<b>239</b>		<b>3 071</b>
<b>Concours bancaires courants</b>	<b>470</b>	<b>470</b>			<b>415</b>

## NOTE 14 : PASSIFS ET ACTIFS EVENTUELS

### 14.1 Litige avec la famille Baud

Le Tribunal arbitral, appelé à se prononcer dans le contentieux qui oppose le groupe Casino à la famille Baud, a rendu sa décision le 2 juillet 2009 et a jugé que la révocation des membres de la famille Baud des organes de direction des sociétés Franprix et Leader Price est intervenue pour « juste motif ». Le Tribunal arbitral a ainsi reconnu le bien-fondé de la reprise opérationnelle de Franprix et de Leader Price par le groupe Casino.

Comme prévu par la convention d'actionnaires et suite au calcul du prix définitif par l'expert-arbitre de la participation de la famille Baud (principalement détenue par la société de droit belge, Baudinter), laquelle a exercé son option de vente en date du 28 avril 2008, s'est élevé à 428,6 millions d'euros, et a été payé le 12 novembre 2009 par le groupe Casino qui détient depuis lors la totalité du capital des sociétés Franprix et Leader Price. Les intérêts sur ce prix qui ont été versés au cours du semestre sur un compte séquestre, ainsi que les demandes d'indemnités de la famille Baud au titre de prétendus droits à dividende, sont en cours d'examen par le Tribunal arbitral conformément à la sentence du 2 juillet 2009. Ces droits à dividende qui seraient attachés aux actions Franprix et Leader Price au titre des années 2006 à 2008, et que le groupe Casino conteste totalement devant le Tribunal, compte tenu

notamment du défaut d'approbation des comptes résultant des fautes et des irrégularités commises par la famille Baud, sont cependant conservés jusqu'à la fin de la procédure en autres dettes courantes pour un montant de 67 millions d'euros.

Concernant la société Geimex, propriétaire de la marque Leader Price à l'international, et détenue à 50% par le groupe Casino et à 50% par la famille Baud, il est rappelé que, suite aux désaccords entre les deux actionnaires sur l'organisation et le fonctionnement de la société, un administrateur provisoire, nommé par le Tribunal de Commerce de Paris assure la gestion depuis mai 2008. Les comptes de l'exercice 2009 (chiffre d'affaires : 245 millions d'euros, résultat net : 8 millions d'euros) seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires avant le 31 octobre 2010.

Les litiges qui opposent les deux actionnaires concernent en particulier la cession de Leader Price Polska par Casino en 2006 ainsi que les activités en Suisse de la famille Baud, pour lesquels une instance arbitrale et des plaintes pénales réciproques sont en cours. Le groupe Casino est confiant quant à l'issue de ces procédures.

La société Geimex est consolidée par intégration proportionnelle dans les comptes consolidés du Groupe. Les intérêts du groupe Casino dans la société s'élèvent à 78 millions d'euros dont 62 millions d'euros de goodwill.

#### **14.2 Litige Unicentro (Colombie)**

Au cours du second semestre de l'exercice 2009, un litige est apparu relatif à l'exploitation d'un actif en Colombie ; un premier jugement a ordonné à la filiale Exito de restituer cet actif à un tiers. Exito, dont l'appel du jugement de première instance a été rejeté, a saisi le conseil constitutionnel ; ce dernier a suspendu la décision du premier jugement et doit désormais se prononcer sur le recours d'Exito. Le groupe Casino considère être dans son bon droit ; à ce titre sa demande devrait aboutir et le jugement de première instance devrait être annulé.

#### **14.3 Sinistre thaïlandais**

Lors des événements du 2ème trimestre 2010 qui se sont déroulés à Bangkok, la filiale Big C Thaïlande a subi des pertes résultant de la destruction totale ou partielle d'un certain nombre d'actifs et de pertes d'exploitation pour une valeur de 10 millions d'euros au 30 juin 2010. Les dommages aux biens, les pertes d'exploitation et les frais sont couverts par une assurance.

Le coût total du sinistre est en cours de chiffrage par les experts et les assureurs. L'évaluation du sinistre portant essentiellement sur le coût de reconstruction ou de remplacement des actifs immobilisés et courants ainsi que sur l'indemnisation des pertes d'exploitation, représente un montant estimé actuellement à 36 millions d'euros. Compte tenu de la couverture de ces dommages par l'assurance et des niveaux de franchise, l'incidence de ce sinistre sur les comptes consolidés clos le 30 juin 2010 constitue une charge nette de 5 millions d'euros, incluant la comptabilisation d'un droit à remboursement des assurances consécutif d'un actif de 10 millions d'euros.

### **NOTE 15 : PARTIES LIEES AYANT UN CONTROLE SUR LE GROUPE**

Au 30 juin 2010, la société Foncière Euris détient 57,78% du capital et 73,51% des droits de vote.

Rallye bénéficie du conseil de son actionnaire majoritaire, la société Foncière Euris, par l'intermédiaire de la société Euris, société de contrôle ultime avec laquelle une convention de conseil et d'assistance en matière stratégique a été conclue en 2003.

Les relations avec les parties liées sont restées comparables à celles de l'exercice 2009 et aucune transaction inhabituelle, par sa nature ou son montant, n'est intervenue au cours de la période.

La principale opération du semestre, entre la société Rallye et la société Foncière Euris, concerne le versement du solde du dividende 2009 pour 12,6 millions d'euros.

## **NOTE 16 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

### ▪ **Avenant au contrat de partenariat entre GPA et Casas Bahia**

Le 1<sup>er</sup> juillet 2010, un avenant au contrat de partenariat a été signé entre GPA et Casas Bahia. Cet avenant révisé certains termes, sans modifier les principes généraux de l'accord signé entre les deux parties en décembre 2009 (voir note 3.2.3).

### ▪ **Accord de partenariat entre Casino et Groupe Crédit Mutuel-CIC**

Le 27 juillet 2010, le Groupe Casino a annoncé la signature d'un partenariat de long terme dans les produits et services financiers en France avec le Groupe Crédit Mutuel-CIC au travers de sa filiale Banque Casino.

Ce partenariat se traduira par la montée au capital du Groupe Crédit Mutuel-CIC dans Banque Casino à hauteur de 50%. Banque Casino est aujourd'hui détenue à 60% par Casino et à 40% par LaSer Cofinoga.

Casino a exercé l'option d'achat dont il dispose sur les titres détenus par LaSer Cofinoga. Ces titres, ainsi que 10% du capital de Banque Casino détenus aujourd'hui par Casino, seront vendus au Crédit Mutuel. La réalisation de l'opération devrait intervenir dans les prochains 18 mois.

Ce projet est soumis à l'approbation des autorités réglementaires compétentes.



## **4 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2010**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2010

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Rallye, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.3.1 qui expose les changements de méthodes comptables relatifs aux nouvelles normes et interprétations que le groupe a appliquées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

### **2. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 30 juillet 2010  
Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.  
Patrick-Hubert Petit

ERNST & YOUNG et Autres  
Pierre Bourgeois